

# Insertion : territoires zéro chômeur de longue durée



© 2022 Les Echos Publishing

Depuis 2016, l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » consiste à créer des « entreprises à but d'emploi » qui, en contrepartie d'une aide financière des pouvoirs publics, embauchent en contrat à durée indéterminée des chômeurs inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an.

Instaurée d'abord uniquement sur 10 territoires, cette expérimentation est actuellement étendue à 50 territoires choisis par le ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion après appel à candidatures.

À ce titre, trois nouveaux territoires viennent d'être habilités :

- Bassin de vie de Moulins Engilbert (Nièvre) ;
- Poitiers (Vienne) ;
- Communauté de communes du Trièves (Isère).

**En chiffres** : fin septembre 2022, 36 entreprises à but d'emploi faisaient travailler 1 240 personnes sur 38 territoires.

[Arrêté du 3 octobre 2022, JO du 11](#)

© 2022 Les Echos Publishing